ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 57447

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les troubles affectant certaines zones de la Chine. Il désire connaître la position de la France au regard de ces événements.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la politique chinoise en matière de droits de l'homme, en particulier dans les régions de Chine qui ont récemment connu des troubles. La France a suivi avec préoccupation les situations de violence qui ont frappé la région autonome du Xinjiang, en Chine, et déplore profondément la perte de vies humaines. Attachée aux droits de l'homme, elle suit aussi avec attention les situations de violations des droits de l'homme au Xinjiang et souhaite que les droits des personnes détenues y soient pleinement respectés par le gouvernement chinois. Cette position est en symbiose avec les déclarations de la présidence de l'Union européenne, qui a fait part des mêmes préoccupations et de son attachement aux droits de l'homme et avait lancé, début juillet, un appel à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et que la situation trouve un dénouement pacifique.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57447
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 7995
Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 8985